

Procès-verbal de l'Assemblée des délégué.e.s **Mercredi 14 juin 2023 à 17h30** **Salle communale - Matran**

Liste des présences en annexe

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 22 décembre 2022 (annexé)
3. Informations du Comité de direction
4. Comptes 2022 (annexés)
 - a. Présentation
 - b. Préavis de la Commission financière
 - c. Rapport de l'organe de révision (annexé)
5. Rapport de gestion 2022 (annexé)
6. Election d'un nouveau membre de la Commission financière (Villars-sur-Glâne)
7. Informations diverses
 - a. Fondation Equilibre et Nuithonie
 - b. Casino de Fribourg
8. Divers

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégué.e.s du 22 décembre 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée du 22 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3. Informations du Comité de Direction

Allègements fiscaux 2021 et 2022

L'allègement fiscal pour 2021 a été accepté. Le dossier pour 2022 est en traitement à la CFMJ

Personnel

Au 1^{er} mars 2023, le mandat de gestion administrative et financière de Coriolis Infrastructures a été confié à l'Agglomération, délivrant les collaborateur·trice·s de la Ville de Fribourg de leur fonction, avec les remerciements du Comité de direction. Mme Christine Pittet, nouvelle gestionnaire de fonds, est présentée à l'Assemblée et saluée.

Gouvernance culturelle régionale

Un COPIL travaillant sur la gouvernance culturelle régionale a été mis sur pied par Coriolis et la Préfecture de la Sarine. L'experte Madame Anne-Catherine Sutermeister a été mandatée par Coriolis afin de mener ce projet à bien.

4. Comptes 2022

Annexes : comptes, bilan et message

a. Présentation

Pertes et profits

Produits

En fonction de l'apport du Casino Barrière et de la prudence à maintenir quant à la situation économique de Coriolis Infrastructures, le Comité de direction a arrêté la participation 2022 des communes membres à CHF 32.50 par habitant. Selon la population légale de 61'532 habitant.e-s, la participation des communes s'est élevée à CHF 1'999'790.- (CHF 1'998'295.- en 2021) soit 64 % du total des produits (74% en 2021).

La Convention du 13 novembre 2007 prévoit que le Casino de Fribourg verse à Coriolis Infrastructures, par avances trimestrielles, le 12,5% du produit net des jeux (PNJ). Pour l'année 2022, l'Association a encaissé CHF 1'116'415.22 (CHF 709'881.- en 2021) soit 36 % du total de la participation des communes et des apports du Casino (26 % en 2020).

Le total des produits se monte à CHF 3'116'211.37 (CHF 2'827'341.25 en 2021).

Charges

Conformément au Mandat de prestations 2022-2024 avec la Fondation Equilibre et Nuithonie, la participation aux frais d'exploitation de sa saison ordinaire se monte à CHF 1'955'000.- et la participation au renouvellement de l'équipement des théâtres, à CHF 70'000.-.

En 2022, la Réserve rénovation et entretien est passée de CHF 719'582,05 à CHF 466'976,20 en raison du financement du chauffage à distance de Nuithonie. Afin d'être en mesure de financer les investissements à venir pour Equilibre et Nuithonie, en référence au plan d'entretien des infrastructures sur 10 ans, on verse à la Réserve rénovation et entretien un montant de CHF 323'023,80, de manière à la porter à CHF 790'000,00.

Coriolis Infrastructures subventionne dorénavant les communes siège pour l'entretien des infrastructures Equilibre et Nuithonie. CHF 17'744.90 ont été investis :

- Equilibre : CHF 10'888.50 concernant des réparations ponctuelles de l'étanchéité, de remplacement de matériel pour la ventilation et du contrôle des installations électriques.
- Nuithonie : CHF 6'856.40 concernant des réparations de l'ascenseur, de la ventilation, de l'éclairage à l'entrée du théâtre, et au remplacement du circulateur de chauffage.

CHF 500'000.- ont permis de diminuer l'emprunt de 5 millions contracté le 15 avril 2012, sur décision de l'Assemblée des délégués du 10 février 2010. Il s'agit du 10ème et dernier remboursement.

Les frais administratifs s'élèvent à CHF 22'002.62 (CHF 5'385.- en 2021). Ils comprennent les honoraires pour CHF 15'319.21 (en particulier un mandat de communication pour l'établissement d'un dossier sur l'apport du Casino à la culture régionale en lien avec le renouvellement de la concession du Casino) et des frais divers pour CHF 6'683.41. Le budget 2024 concernant ce poste sera ajusté à CHF 20'000.- afin de correspondre aux nouvelles réalités.

Le total des charges s'élève à CHF 3'115'162.67 (CHF 2'565'190.05 en 2021).

Résultat

Le compte de résultat dégage un solde positif de CHF 6'024.90 (résultat 2021 : bénéfice de CHF 262'151.20). Le bénéfice reporté au 1er janvier 2023 se monte à CHF 597'732.85 (CHF 591'707.95 au 01.01.2022). Le bénéfice reporté, qui représente la fortune de Coriolis Infrastructures, lui permet de pouvoir répondre à un éventuel non allègement fiscal de la Commission fédérale des Maisons de Jeux, qui ferait tomber le soutien du Casino Barrière de 12,5% à 8% du Produit net des jeux.

Compte d'investissement 2022

L'entrée en vigueur du nouveau Mandat de prestations au 01.01.2022 apporte notamment les changements suivants dans le financement des investissements pour les infrastructures : les investissements sont dorénavant planifiés à 10 ans. Les communes siège présentent leur demande annuelle de financement à Coriolis Infrastructures.

Charges

Les investissements pour Equilibre et Nuithonie s'élèvent à CHF 252'605.85 et se répartissent de la manière suivante :

- CHF 35'571.15.- pour Equilibre : adaptation des sprinklers et remplacement des batteries des onduleurs.
- CHF 217'034.70 pour Nuithonie : raccordement au CAD, installation d'une climatisation pour le local serveur, pose d'un rideau air chaud pour le tambour d'entrée, installation d'une main-courante à la salle de répétition, réfection du sol en asphalte du local technique (1er étage).

Produit

CHF 323'023,80 ont été attribués à la réserve rénovation et entretien. Celle-ci passe d'un solde de CHF 466'976,20 à un total de CHF 790'000.-. Ainsi, la réserve est restaurée à une somme proche de celle de 2021, de manière à la reconstituer après son utilisation partielle courant 2022 pour financer le CAD de Nuithonie. L'entretien des bâtiments devenant désormais une priorité et un enjeu économique majeur, il est important d'assurer la possibilité de financement pour les besoins à venir.

Bilan au 31.12.22

Le montant des **actifs transitoires** est de CHF 176'426.20. Le détail est le suivant:

- CHF 151'426.20 : avance sur la taxe de puissance suite au raccordement de Nuithonie au chauffage à distance - CAD. Un remboursement sur 20 ans a été convenu avec la FEN depuis 2023, selon les annuités suivantes : CHF 7'500.-/an de 2023-2041 et CHF 8'926.20 en 2042.
- CHF 25'000.- : avance sur les subventions versées en 2022 à la FEN.

Le montant des **passifs transitoires** est de CHF 241'034.15. Le détail est le suivant:

- Le remboursement, à Villars-sur-Glâne, des frais de Raccordement au CAD pour Nuithonie pour un montant de CHF 215'237.25.
- Les frais pour l'apéritif de l'Assemblée des délégué·e·s du 22.12.22 pour un montant de CHF 1'824.30.
- Divers frais administratifs pour un montant de CHF 324.60
- Les honoraires de l'Association K pour l'étude sur les publics pour un montant de CHF 5'000.-.
- Les frais de révision 2022 pour un montant de CHF 1'625.-.
- Le remboursement au Casino sur les acomptes versés en 2022 pour un montant de CHF 17'023.-.

Mme la Présidente remercie Madame Roos et Monsieur Diaz pour la tenue des comptes 2022 et leur boucllement.

b. Commission financière

M. Alain Lunghi, rapporteur de la Commission financière, lit le rapport de la commission précisant que celle-ci s'est réunie le 25 mai 2023 pour préavisier les comptes et bilan 2022. Elle remercie à son tour le personnel de la Ville de Fribourg pour son travail. Le rapport intégral est annexé au PV.

La Commission financière préconise l'adoption des comptes 2022.

c. Rapport de l'organe de révision

Mme la Présidente excuse le retard de l'envoi du rapport de l'organe de révision et précise qu'en raison du passage aux normes MCH2, le rapport est plus détaillé que d'habitude. Une adaptation du règlement des finances aura lieu afin de répondre aux exigences des réviseurs en matière de contrôle interne des factures.

Elle lit la conclusion du rapport du réviseur préconisant à l'Assemblée l'adoption des comptes 2022 avec décharge au comité.

d. Votes

Par vote à main levée, l'Assemblée des délégué.e.s approuve à l'unanimité les comptes 2022.

5. Rapport de gestion 2022

Mme la Présidente présente quelques éléments du rapport de gestion 2022. Elle mentionne les différents groupes de travail qui se sont réunis en 2022, l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de Coriolis ainsi que du nouveau Mandat de prestation 2022-2024 avec la FEN. Elle remercie Madame Roos pour la rédaction du rapport.

6. Election d'un nouveau membre de la Commission financière

Suite à la démission de M. Pierre-Emmanuel Carrel du Conseil communal de Villars-sur-Glâne, **Mme la Présidente** présente la personne proposée par la Commune comme nouveau membre de la commission financière de Coriolis Infrastructures, M. François Grangier. Pour rappel, la Commission financière est composée d'un·e délégué·e de Fribourg, d'un·e délégué·e de Villars-sur-Glâne et d'un·e délégué·e représentant les quatre autres communes de Coriolis.

Par acclamation, l'Assemblée des délégué.e.s approuve l'élection de M. François Grangier à la Commission financière de Coriolis.

7. Informations diverses

a. Fondation Equilibre Nuithonie

Mme la Présidente informe l'assemblée que la nouvelle mouture de statuts de la FEN a été présentée et que ceux-ci devraient être adoptés par le Conseil de fondation le 21 juin prochain. La FEN va également présenter au Comité de direction durant le mois de juillet son rapport des 15 dernières années d'activité, conformément au mandat de prestation 22-24.

b. Casino de Fribourg

M. Lancel, directeur du Casino de Fribourg, annonce que la demande pour l'allègement fiscal du Casino a été acceptée pour 2021 et souligne la qualité des dossiers de Coriolis Infrastructures. Les activités du Casino se déroulent un peu mieux que l'année passée. Il remercie Coriolis pour son travail et la mise sur pied d'une analyse des apports du Casino. Le Casino Barrière est un des rares établissements de niveau B à pouvoir mettre en place une demande d'allègement fiscal. Il remercie également la commune de Grange-Paccots et l'Etat pour leur soutien au dossier de renouvellement de la concession du Casino. Le dossier de 8'000 pages suit son cours ; les échanges sont plutôt restreints, ce qui indique un dossier certainement complet. La réponse sera donnée entre fin octobre et début décembre 2023.

8. Divers

Il n'y a pas de divers.

Une présentation de *Matran Sculpte* et un apéritif offert par la commune de Matran suit l'assemblée. Mme la Présidente remercie la commune de Matran pour son accueil généreux.

Mme la Présidente clôt la séance à 18h10.

Pour le procès-verbal :

Christine Pittet



Assemblée des délégués du mercredi 8 juin 2022 à 17h30, à BlueFactory à Fribourg

Titre	Comité de direction		Signature
Madame la Préfète	Lise-Marie Graden	Préfète de la Sarine	
Monsieur le Vice-Président	Schneuwly René	Granges-Paccot	
Monsieur	Dietrich Laurent	Fribourg	
Madame	Maillard Russier Mélanie	Villars-sur-Glâne	
Monsieur	de Reyff Gilles	Givisiez	
Madame	Bussey Isabelle	Corminboeuf	
Monsieur	Dumoulin Jean-Luc	Matran	

Assemblée

Monsieur	Baechler André	Fribourg	excusé
Monsieur	Barras Maxime	Fribourg	excusé
Monsieur	Egger Benjamin	Fribourg	
Madame	Giller-Zbinden Marie	Fribourg	
Madame	Menétrey Fabienne	Fribourg	
Madame	Morel Marie-Gertrude	Fribourg	
Monsieur	Steiert Thierry	Fribourg	excusé
Monsieur	Stoeckli Jérémie	Fribourg	excusé
Madame	Brouchoud Marie-Hélène	Villars-sur-Glâne	
Monsieur	Carrel Olivier	Villars-sur-Glâne	excusé
Monsieur	Carrel Pierre-Emmanuel	Villars-sur-Glâne	
Monsieur	Clément Frédéric	Villars-sur-Glâne	excusé
Monsieur	François Grangier	Villars-sur-Glâne	
Madame	Monney Lucie	Villars-sur-Glâne	
Monsieur	Overney Edouard	Villars-sur-Glâne	
Monsieur	Chassot Philippe	Granges-Paccot	
Monsieur	Litandi Yves	Granges-Paccot	
Madame	Ayan Janse van Vuuren Suat	Givisiez	
Monsieur	Schnyder Simon	Givisiez	excusé
Madame	Angéloz Chantal	Corminboeuf	excusé
Monsieur	Lunghi Alain	Corminboeuf	
Madame	Colella Stéphanie	Matran	
Monsieur	Pierret Christophe	Matran	

Casino de Fribourg

Monsieur	Lancel Christophe	Directeur	présent
----------	-------------------	-----------	---------

Médias

COMPTE DE RESULTAT ET D'INVESTISSEMENT 2022

Adopté par le Comité de direction - 29.03.2023
à adoper par l'Assemblée des délégué.e.s le 14.06.23

COMPTE DE RESULTAT 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	Charges						
0110.3000.00	Jetons de présence	13 230.00				24 293.00	
0220.3130.01	Mandats administratifs et divers	137 876.10		135 000.00		133 628.00	
0220.31	Frais administratifs	22 002.62		15 000.00		5 385.00	
0220.3134.00	ECAB - assurance bâtiment	52 006.95		49 000.00		56 915.35	
3229.3511.00	Attribution à la Réserve rénovation et entretien	323 023.80		107 100.00		44 557.40	
3229.3612.01	Entretien des infrastructures E-N	17 744.90		45 000.00			
3229.3612.03	Diminution Actif transitoire - Rbt Infra. Equilibre	500 000.00		500 000.00		500 000.00	
3229.3636.00	Frais d'exploitation Fondation E-N	1 955 000.00		1 955 000.00		1 500 000.00	
3229.3636.01	Renouvellement équipement Fondation E-N	70 000.00		70 000.00		70 000.00	
3229.3636.02	Autres participations invest. Infrastructures	2 000.00		175 000.00		99 837.00	
3229.3636.03	CULTURE2030 - politique culturelle	5 000.00		20 000.00		0.00	
9610.3401.00	Intérêts (sur l'emprunt de 5 mios)	2 552.10		2 916.70		11 916.70	
9610.3401.00	Intérêts (sur l'emprunt de 500'000)	9 750.00		9 750.00		9 500.00	
	Produits						
3229.4511.00	Partic. Réserve rénovation et entretien				0.00		
3229.4612.00	Participation des communes (32.50/hab)		1 999 790.00		1 999 790.00		1 998 295.00
3229.4612.01	Participation de communes tiers				10 000.00		10 000.00
3229.4614.00	Apport du Casino 12,5% PNJ		1 116 415.22		1 000 000.00		709 881.00
9610.4400.00	Intérêts bancaires		6.15				7.65
	Totaux	3 110 186.47	3 116 211.37	3 083 766.70	3 009 790.00	2 456 032.45	2 718 183.65
29900.00	Résultat (+ bénéfice / - déficit)	6 024.90		-73 976.70		262 151.20	

COMPTE D'INVESTISSEMENT 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	Charges						
3229.3612.02	Rénovation infrastructures: Nuithonie + Equilibre	252 605.85		42 900.00		109 157.60	
	Produits						
3229.4511.00	Partic. Réserve rénovation et entretien		252 605.85		42 900.00		109 157.60
	Totaux	252 605.85	252 605.85	42 900.00	42 900.00	109 157.60	109 157.60
29900.00	Résultat (+ bénéfice / - déficit)	0.00		0.00		0.00	

	01.01.2023	01.01.2022
Fortune après investissement	597 732.85	591 707.95
Réserve rénovation et entretien après investissement	790 000.00	719 582.05



BILAN AU 31.12.22

Adopté par le Comité de direction - 29.03.2023

A adopter par l'Assemblée des délégué.e.s - 14.06.2023

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2022		Bilan au 31.12.2021	
		Actif	Passif	Actif	Passif
1	Actif				
10020.01	BCF 30.01.153.496-01	1 450 813.30		1 167 105.50	
10020.02	BCF 30.01.156.277-09	61 338.70		61 332.55	
10020.03	BCF 30.01.156.278-06	188.80		188.80	
10110.01	Actifs transitoires	176 426.20		250 000.00	
10110.02	Avance sur subv. infrastructures (emprunt)			500 000.00	
10110.03	Avance sur subv. infrastructures (Mummenschanz)	500 000.00		500 000.00	
2	Passif				
20410.00	Passifs transitoires		241 034.15		107 336.85
20810.00	Réserve rénovation et entretien		790 000.00		719 582.05
20640.01	Prêt bancaire (optimisation Equilibre 15.04.2012)		0.00		500 000.00
20640.02	Prêt bancaire (salle Mummenschanz)		500 000.00		500 000.00
29200.00	Capital social		60 000.00		60 000.00
29990.00	Bénéfice reporté		591 707.95		329 556.75
29900.00	Résultat de l'exercice		6 024.90		262 151.20
TOTAUX		2 188 767.00	2 188 767.00	2 478 626.85	2 478 626.85

Fortune au 01.01.2023 : 597 732.85

2 188 767.00

0



Message du Comité de direction à l'attention de l'Assemblée des délégué.e.s de Coriolis Infrastructures du 14.06.2023

Compte de résultat et d'investissement 2022

1. Introduction

Suite à l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de Coriolis Infrastructures au 01.01.2022, les comptes sont présentés en deux parties : le compte de résultat et le compte d'investissement (art. 7, let b), al. 1, 1er point des statuts).

2. Compte de résultat 2022

2.1 Produits

En fonction de l'apport du Casino Barrière et de la prudence à maintenir quant à la situation économique de Coriolis Infrastructures, le Comité de direction a arrêté la participation 2022 des communes membres à CHF 32.50 par habitant. Selon la population légale de 61'532 habitant.e.s, la participation des communes s'est élevée à **CHF 1'999'790.-** (CHF 1'998'295.- en 2021) soit 64 % du total des produits (74 % en 2021).

La Convention du 13 novembre 2007 prévoit que le Casino de Fribourg verse à Coriolis Infrastructures, par avances trimestrielles, le 12,5% du produit net des jeux (PNJ). Pour l'année 2022, l'Association a encaissé **CHF 1'116'415.22** (CHF 709'881.- en 2021) soit 36 % du total de la participation des communes et des apports du Casino (26 % en 2020).

La Commune d'Avry a cessé sa participation volontaire pour un montant de CHF 10'000.- en 2022.

Les intérêts bancaires ont rapporté **CHF 6.15**.

Le total des produits se monte à **CHF 3'116'211.37** (CHF 2'827'341.25 en 2021).

2.2 Charges

Conformément à ses buts statutaires, à son budget 2022 et en accord avec le Règlement du Fonds culturel de l'agglomération de Fribourg, Coriolis Infrastructures a affecté ses produits au financement de la politique culturelle dans l'Agglomération de Fribourg.

Charges en lien avec la Fondation Equilibre et Nuithonie

Conformément au Mandat de prestations 2022-2024 avec la Fondation Equilibre et Nuithonie, la participation aux frais d'exploitation de sa saison ordinaire se monte à **CHF 1'955'000.-** et la participation au renouvellement de l'équipement des théâtres, à **CHF 70'000.-**.



Les primes ECAB et Zurich Assurances s'élèvent à **CHF 52'006.95**. (CHF 46'900.55 en 2021). La différence avec le budget provient d'une facture de prime ECAB 2021 pour Nuithonie payée en 2022, pour un montant de CHF 2'553.20.

En 2022, la Réserve rénovation et entretien est passée de CHF 719'582,05 à CHF 466'976,20 en raison du financement du chauffage à distance de Nuithonie. Afin d'être en mesure de financer les investissements à venir pour Equilibre et Nuithonie, en référence au plan d'entretien des infrastructures sur 10 ans, on verse à la Réserve rénovation et entretien un montant de **CHF 323'023,80**, de manière à la porter à CHF 790'000,00.

Coriolis Infrastructures subventionne dorénavant les communes siège pour l'entretien des infrastructures Equilibre et Nuithonie. **CHF 17'744.90** ont été investis :

- **Equilibre** : CHF 10'888.50 concernant des réparations ponctuelles de l'étanchéité, de remplacement de matériel pour la ventilation et du contrôle des installations électriques.
- **Nuithonie** : CHF 6'856.40 concernant des réparations de l'ascenseur, de la ventilation, de l'éclairage à l'entrée du théâtre, et au remplacement du circulateur de chauffage.

CHF 500'000.- ont permis de diminuer l'emprunt de 5 millions contracté le 15 avril 2012, sur décision de l'Assemblée des délégués du 10 février 2010. Il s'agit du 10^{ème} et dernier remboursement.

Charges en lien avec d'autres infrastructures

Les investissements pour d'autres infrastructures culturelles s'élèvent à **CHF 2'000.-** visant à améliorer des infrastructures de l'atelier et de la salle d'exposition de Tramway à Villars-sur-Glâne. Cet atelier regroupant une quinzaine de professionnels créatifs est un lieu de production artistique régulièrement ouvert aux publics par sa programmation.

Charges en lien avec la politique culturelle régionale

Un mandat d'étude des publics a été attribué à l'Association K pour un montant de **CHF 5'000.-**.

Autres charges

Les jetons de présence s'élèvent à **CHF 13'230.-** (CHF 24'293.- en 2021).

Les mandats administratifs s'élèvent à **CHF 137'876.10**.

Les frais administratifs s'élèvent à **CHF 22'002.62** (CHF 5'385.- en 2021). Ils comprennent les honoraires pour CHF 15'319.21 (en particulier un mandat de communication pour l'établissement d'un dossier sur l'apport du Casino à la culture régionale en lien avec le renouvellement de la concession du Casino) et des frais divers pour CHF 6'683.41. Le budget 2024 concernant ce poste sera ajusté à CHF 20'000.- afin de correspondre aux nouvelles réalités.

Les intérêts sur les deux emprunts (CHF 5'000'000.- le 15 avril 2012 pour les travaux d'optimisation d'Equilibre et CHF 500'000.- le 10 décembre 2013 pour participer au financement de l'enveloppe de la Salle Mummenschanz) se sont montés à **CHF 12'302.10**.

Le total des charges s'élève à **CHF 3'115'162.67** (CHF 2'565'190.05 en 2021).

2.3 Résultat

Le compte de résultat dégage un **solde positif** de **CHF 6'024.90** (résultat 2021 : bénéfice de CHF 262'151.20).



Le bénéfice reporté au 1^{er} janvier 2023 se monte à **CHF 597'732.85** (CHF 591'707.95 au 01.01.2022).

Le bénéfice reporté, qui représente la fortune de Coriolis Infrastructures, lui permet de pouvoir répondre à un éventuel non allégement fiscal de la Commission fédérale des Maisons de Jeux, qui ferait tomber le soutien du Casino Barrière de 12,5% à 8% du Produit net des jeux.

3. Compte d'investissement 2022

3.1 Préambule

L'entrée en vigueur du nouveau Mandat de prestations au 01.01.2022 apporte notamment les changements suivants dans le financement des investissements pour les infrastructures : les investissements sont dorénavant planifiés à 10 ans. Les communes siège présentent leur demande annuelle de financement à Coriolis Infrastructures. Après analyse, le budget d'investissement annuel est soumis à la Commission financière de Coriolis Infrastructures qui propose sa validation à l'Assemblée des délégué.e.s.

Une procédure a été mise en place avec les deux communes siège et Coriolis Infrastructures pour le financement de l'entretien et de l'investissement dans les deux infrastructures. Cette procédure permet ainsi de garantir à long terme l'entretien des bâtiments des deux théâtres, tout en assurant une surveillance technique.

3.3 Produits

CHF 323'023,80 ont été attribués à la réserve rénovation et entretien. Celle-ci passe d'un solde de CHF 466'976,20 à un total de **CHF 790'000.-**. Ainsi, la réserve est restaurée à une somme proche de celle de 2021, de manière à la reconstituer après son utilisation partielle courant 2022 pour financer le CAD de Nuithonie. L'entretien des bâtiments devenant désormais une priorité et un enjeu économique majeur, il est important d'assurer la possibilité de financement pour les besoins à venir.

Notons qu'une analyse financière sera menée au cours de l'année 2023, en vue de l'établissement du budget 2024 et de la nécessité d'assurer la possibilité d'obtenir les apports du Casino, en lien avec les critères de la CFMJ.

3.2 Charges

Les investissements pour Equilibre et Nuithonie s'élèvent à **CHF 252'605.85** et se répartissent de la manière suivante :

- CHF 35'571.15.- pour Equilibre : adaptation des sprinklers et remplacement des batteries des onduleurs.
- CHF 217'034.70 pour Nuithonie : raccordement au CAD, installation d'une climatisation pour le local serveur, pose d'un rideau air chaud pour le tambour d'entrée, installation d'une main-courante à la salle de répétition, réfection du sol en asphalte du local technique (1er étage).

4. Le Bilan au 31.12.2022

4.1. Actifs transitoires

Le montant des actifs transitoires est de **CHF 176'426.20**. Le détail est le suivant:

- CHF 151'426.20 : avance sur la taxe de puissance suite au raccordement de Nuithonie au chauffage à distance - CAD. Un remboursement sur 20 ans a été convenu avec la FEN depuis 2023, selon les annuités suivantes : CHF 7'500.-/an de 2023-2041 et CHF 8'926.20 en 2042.
- CHF 25'000.- : avance sur les subventions versées en 2022 à la FEN.

Le montant des passifs transitoires est de **CHF 241'034.15**. Le détail est le suivant:

- Le remboursement, à Villars-sur-Glâne, des frais de Raccordement au CAD pour Nuithonie pour un montant de CHF 215'237.25.
- Les frais pour l'apéritif de l'Assemblée des délégué.e.s du 22.12.22 pour un montant de CHF 1'824.30.
- Divers frais administratifs pour un montant de CHF 324.60
- Les honoraires de l'Association K pour l'étude sur les publics pour un montant de CHF 5'000.-.
- Les frais de révision 2022 pour un montant de CHF 1'625.-.
- Le remboursement au Casino sur les acomptes versés en 2022 pour un montant de CHF 17'023.-.

Le bénéfice de l'exercice 2022 est de **CHF 6'024.90** (résultat 2021 : bénéfice de CHF 262'151.20).

Le bénéfice reporté au 31.12.22 est **CHF 597'732.85**.

5. Proposition du Comité de direction

Le Comité de direction propose à l'Assemblée des délégué-e-s de :

- **Accepter le compte de résultat 2022 tel que proposé.**
- **Accepter le compte d'investissement 2022 tel que proposé.**
- **Accepter le bilan 2022 tel que proposé.**

Coriolis Infrastructures

Lise-Marie Graden

Christine Pittet

Présidente

Gestionnaire du Fonds

Annexe : compte de résultat et d'investissement 2022

Au comité de direction de Coriolis Infrastructures

A l'assemblée des délégués du 14 juin 2023

Comptes 2022

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du comité,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Lors de sa séance du 25 mai 2023, la Commission financière a reçu les explications de Mme Lise-Marie Graden, Préfète de la Sarine, de M. Juan Diaz, Collaborateur scientifique, en vue de l'examen des comptes 2022. Etaient également présentes Mmes Christine Pittet et Sophie Alaimo.

La Commission financière tient à remercier le Comité de direction. L'exercice 2022 marque la fin du mandat attribué aux collaborateurs de la Ville, Mmes Natacha Roos et Aline Werner ainsi que M. Juan Diaz. Nous leur adressons toute notre reconnaissance pour l'important travail fourni toutes ces années. Le mandat est repris par les collaboratrices de l'Agglo.

La Commission financière constate que les comptes 2022 présentent un bénéfice de CHF 6'024.90 après attribution à la réserve rénovation et entretien de CHF 323'023.

Le bénéfice reporté de CHF 591'707.95 au 1^{er} janvier 2022 sera augmenté du bénéfice de CHF 6'024.90, ainsi le bénéfice reporté s'élève au 31 décembre 2022 à 597'732.85. Ainsi, l'Association conserve le capital de CHF 500'000.-, nécessaire en cas de mauvaise surprise, en particulier une diminution de l'apport du casino. Nous préavisons favorablement l'apport à la réserve de rénovation de CHF 323'023. Ainsi, cette dernière présente un solde de CHF 790'000 au 31 décembre 2022. Cette réserve est indispensable pour faire face aux dépenses planifiées pour nos infrastructures et à leur entretien.

La commission financière a pris connaissance du rapport du 5 juin 2023 de la fiduciaire. Elle a pris note que le SCI sera formalisé avec la reprise des comptes par l'Agglomération. Concernant le mandat attribué à Me Alexis Overney, nous soulignons qu'il s'agit d'un travail nécessaire pour nos infrastructures culturelles afin d'obtenir les 12,5% du PNJ. Elle n'estime pas que cela génère un conflit d'intérêt. Enfin, Me Overney a toujours été impliqué dans ce dossier qu'il connaît parfaitement.

La commission financière n'a pas d'autre commentaire à fournir sur les comptes que ceux rédigés dans le rapport de gestion 2022 et invite l'assemblée des délégués de ce 14 juin à les accepter tels que présentés et à en donner décharge au comité de direction de Coriolis infrastructures.

Pour la Commission financière : M. Thierry Steiert, M. Alain Lunghi et Pierre-Emmanuel Carrel (secrétaire)

Fribourg, le 9 juin 2023


P. CARREL